



DOSSIER DE CANDIDATURE
« BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE » (permis B) 2026
17/25ANS

PHOTO
RECENTE
(À coller ou à
agrafer)

Bénéficiaire

Nom : Epouse :
Prénom :
Adresse :
Fixe :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....
Date de Naissance :
Lieu de Naissance :

Situation familiale

- ☐ Célibataire
☐ Marié
☐ Autre

Situation Sociale

1. Condition de logement :

- ☐ Autonome
☐ Chez les parents
☐ En foyer
☐ Autres :

2. Ressources :

- ☐ Familiales
☐ Personnelles
☐ Conjoint
☐ Autres :

3. Situation scolaire :

- ☐ Lycéen
☐ Etudiant

Niveau d'études :

4. Situation professionnelle :

- ☐ Salarié depuis : Poste occupé :
☐ Demandeur d'emploi depuis le :
☐ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
☐ Intérim Nature du contrat :
☐ Sans emploi

Avez-vous déjà été inscrit dans une auto-école ? ☐ Oui

☐ Non

Motif de la demande

- Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir **le permis de conduire**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Candidature individuelle

- ☐ Oui
- ☐ Non

OU

Structure proposante

- ☐ Association :
- ☐ Service :

Avis de la structure :

.....

.....

Propositions de contrepartie (Action humanitaire ou sociale)

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires (que vous souhaitez donner)

.....

.....

.....

.....

.....

Modalité de l'attribution de la bourse au permis de conduire

L'aide au financement s'adresse aux régussois, et régussoises âgé(e)s de 17 à 25 ans inclus, inscrit(e) dans une démarche de recherche d'emploi ou de formation en apprentissage.

Les critères d'éligibilité du dossier

- Être âgé de 17 ans à 25 ans révolus,
- Résider dans la Commune de Régusse depuis plus d'un an,
- Remplir les conditions d'inscription au permis de conduire,
- Signer la charte et fixer la période d'intervention de l'activité d'intérêt public,
- Accepter d'effectuer le total du volume horaire, en fonction de l'action retenue avec le CCAS de la Ville de Régusse, avant le versement de la bourse au prestataire.
- Respecter les clauses de la charte et du règlement du dispositif sous peine de se voir refuser ou exclure de l'action sans condition,

Une fois toutes ces conditions réunies, le montant fixé lors de la validation du dossier et déterminé en fonction du nombre d'heures effectuées dans le cadre des activités d'intérêt public (40h) sera directement versé à l'auto-école partenaire.

Le bénéficiaire doit avoir procédé à son inscription dans l'auto-école partenaire dans un délai maximum de 3 mois à compter du vote de la délibération lui attribuant la bourse par le Conseil d'Administration du CCAS.

Les critères d'admissibilité du dossier

- Avoir une situation sociale, professionnelle ou d'apprentissage visant l'insertion,
- Avoir un projet, une motivation dans lesquels s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire,
- Votre proposition de « contrepartie d'une durée de 40 heures à réaliser en totalité avant de pouvoir bénéficier de la Bourse au Permis de Conduire
- En dernier recours et afin de départager les dossiers, les conditions de ressources du jeune ou de sa famille nécessitant le soutien du CCAS pour l'inscription au permis B seront étudiées.

Signer une charte comprenant vos engagements et ceux du CCAS de la ville de Régusse, le jour de l'attribution officielle des bourses.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte par la Commission d'attribution

Documents à joindre obligatoirement

- Les photocopies des pièces suivantes :

☐ La lettre de motivation illustrant sa volonté de s'engager dans l'apprentissage de la conduite automobile et de bénéficier d'une aide en effectuant 40h de volontariat dans une association ou service de la Ville

☐ Le formulaire de candidature rempli

☐ Le justificatif de domicile

- ☐ La copie d'une pièce d'identité
- ☐ Le justificatif de quotient familial (fourni par la CAF) ou avis d'imposition et/ou les 3 derniers bulletins de salaire (ou avis d'imposition du responsable légal pour les personnes mineures)
- ☐ Contrat de travail si vous êtes salarié(e) ou en alternance, ou copie de l'attestation de scolarité si vous êtes étudiant(e) ou lycéen(nne), ou copie de l'accompagnement contractualisé avec la Mission Locale ou Pôle Emploi
- ☐ Une copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté
- ☐ Avis de recensement militaire
- ☐ Une photo d'identité récente

Ne pas remplir. Réservé à l'Administration

Remise du dossier : Mairie de Régusse

Date de dépôt du dossier :

Signature du demandeur*	Signature du représentant de la structure proposante

** Les signataires déclarent :*

- avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une « Bourse au Permis de conduire » et que toutes les informations, apportées dans ce dossier sont sincères et véritables.
- ne pas solliciter la bourse à la suite d'un retrait de permis, dans le cas contraire le CCAS de la Ville de Régusse vous demandera de rembourser le montant de la bourse.
- reconnaître que seule la notification de l'attribution de la bourse par la Commission d'attribution du CCAS de Régusse vaut acceptation de sa candidature.
- reconnaître que l'envoi de dossier de demande de subvention ne vaut pas promesse de subvention.